

FILIÈRE FORêt-BOIS : SENSIBILISER ET INFORMER



**NOS
FORêTS
ENVOIENT
DU BOIS**



SOMMAIRE



3 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt

Éditeur :

France Bois Forêt
120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris
franceboisforêt.fr

Service Gestion CVO :
03 66 88 39 63

Directrice de la publication :
Anne Duisabeau

Ont contribué à ce numéro :
Maxime Chaumet, Sabrina Adam,
Henry de Revel, Louis-Romain Cerbourg,
Florence Pewzer, Fatima-Zohra Habbal,
Jean Loepfer, Érika Veron

Réalisation :
Éditions des Halles

Rédaction :
Volodia Opritchnik

Maquette :
Daphné Saint-Esprit

Secrétariat de rédaction :
Didier Chatelain

Administration :
10 rue du Progrès - 93100 Montreuil
d.chatelain@editions-des-halles.fr

Photogravure et impression :
Roto Champagne,
ZI de la Dame-Huguette

11 rue des Frères-Garnier, 52000 Chaumont
Roto Champagne participe à la préservation
de l'environnement et a reçu le label
Imprim'Vert - *La Lettre B* est imprimée
sur papier PEFC

Tirage :
19 500 exemplaires - N° ISSN : 2267-4632

Dépôt légal :
3^e trimestre 2025

En couverture :
porteur en forêt © FCBA ;
visiteurs Forexpo 2025 © Forexpo ;
forêt pédagogique de Vatteville-la-Rue (76)
© Communes forestières France ;
Slogan de la campagne de communication
« Nos forêts envoient du bois » ;
© Adobe Stock.

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

4 Lisières bocagères : bonnes pour le pin maritime ?

6 Sensibiliser les élus des Landes de Gascogne au risque incendie

8 Une boîte à outils au service du dialogue forêt-société

10 Écorcer le bois pour mieux le protéger

12 Des propriétaires forestiers mieux informés

TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

14 Boursabois : la bourse en ligne des bois prend son envol

16 Purifier les eaux industrielles avec des filtres de bois

ÉCONOMIE

18 Suivi du coût technique de machines forestières

20 Le prix de vente des bois sur pied en forêt privée repart à la hausse

22 Construction bois : une filière solide

COMMUNICATION

24 Forexpo 2025 : une édition riche en nouveautés

26 Dans 1000 communes, la forêt fait école

28 Une campagne de communication d'envergure qui envoie du bois

CVO

30 Contrôles documentaires CVO : applications et conséquences





*Chers lecteurs,
chers collègues,*

Les derniers mois ont été marqués par de nombreux signaux d'inquiétude pour notre filière. La mise en œuvre de la directive européenne RED III¹ sans transposition dans le droit français, l'insécurité juridique entourant les travaux forestiers, le RDUE² très contraignant y compris pour les pays exempts de déforestation, les réflexions autour de la refonte du dispositif de REP³

pour les produits de la construction qui pénaliserait le bois au profit d'autres matériaux ou encore certaines propositions parlementaires. Les interrogations de notre secteur sont nombreuses et légitimes.

Mais dans ce contexte difficile, des signaux porteurs d'espoir émergent aussi. L'enquête nationale de la construction bois 2025 témoigne une fois encore de la résilience de notre filière. Malgré le ralentissement de la construction neuve, le bois continue de progresser,

soutenu par l'ancrage territorial de nos entreprises, leur capacité d'innovation et une organisation solide. Cette enquête met en lumière les atouts d'un secteur stratégique pour la transition écologique : montée en compétence, industrialisation, adaptation aux nouveaux marchés et dynamique d'investissement. C'est dans cet esprit de dialogue et de responsabilité que nous avons sollicité un rendez-vous avec la ministre Agnès Pannier-Runacher. Nous sommes convaincus que seule une collaboration étroite entre les pouvoirs publics et les acteurs de terrain permettra à la filière de pleinement jouer son rôle dans la transition écologique.

Enfin, dès septembre, une grande campagne de communication, portée par France Bois Forêt et le CODIFAB⁴, sera lancée à destination du grand public. Elle donnera à voir – à travers la télévision, les réseaux sociaux et les médias – le rôle fondamental de la forêt, de sa gestion durable et des usages du bois, dans la lutte contre le changement climatique. Pour en savoir plus sur cette campagne multicanal, je vous invite à lire l'article en pages 28 et 29 du présent numéro.

Anne Duisabeau,
présidente de France Bois Forêt

¹ Renewable Energy Directive (trad. Directive sur les énergies renouvelables).

² Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts.

³ Responsabilité élargie du producteur.

⁴ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

Lisières bocagères : bonnes pour le pin maritime ?

Avec le soutien de la Section spécialisée Pin maritime de France Bois Forêt, des lisières bocagères ont été installées dans le massif des Landes de Gascogne.

Objectifs : préserver la biodiversité et renforcer la résilience des plantations de pins maritimes.

Les premiers résultats se révèlent positifs.

► Exemple de kit de plantation. À noter : celui-ci ne comprend pas seulement des feuillus, mais aussi des plants de pin pignon, essence choisie ici pour son effet répulsif sur *Monochamus galloprovincialis*, coléoptère vecteur du nématode du pin, parasite microscopique xyloophage, ravageur des conifères. Sa présence renforce l'action des feuillus qui eux-mêmes, entre autre, réduisent l'installation de la chenille processionnaire du pin.

EN SAVOIR PLUS

• allianceforetsbois.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24RD1945

Budget total : 72 k€

Financement FBF : 24 %



Photos : Alliance Forêts bois

Préserver la biodiversité en forêt est essentiel. Dans un massif, la présence d'habitats diversifiés permet de répondre aux besoins écologiques d'un plus grand nombre d'espèces végétales et animales, entraînant une diversification des paysages sur le temps long. Les résultats de recherches récentes montrent également que la plantation de lisières forestières renforce la résilience des plantations d'arbres.

Le projet Bocage forestier en est témoin. Initié en 2020 par Alliance Forêts Bois, l'IEFC² et l'INRAE³, ce programme, soutenu par France Bois Forêt, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Union européenne, vise à concilier production forestière, diversité du paysage et développement et maintien

de la biodiversité dans le massif des Landes de Gascogne avec pour seul outil la plantation de lisières composites.

Une dizaine d'essences sélectionnées

« La première étape a été de déterminer le périmètre de l'expérimentation. Nous imaginions intervenir sur 27 000 hectares, mais cette surface s'est révélée insuffisante pour mettre en œuvre le protocole scientifique conçu par l'INRAE », explique Loïc Cotten, directeur du développement d'Alliance Forêts Bois. Finalement, les essais seront réalisés sur près de 80 000 hectares, intégrant la zone des incendies de l'été 2022 à restaurer. La deuxième étape a consisté à déterminer le meilleur mix végétal pour composer les lisières à planter.

¹ Le terme bocage forestier concerne les lisières réalisées dans le cadre du projet. D'où l'extension du nom en lisières bocagères qui, à terme, deviendront des lisières forestières.
² Institut européen des forêts cultivées.
³ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

« En tenant compte des sols, du milieu, du climat et de son évolution, nous avons sélectionné une dizaine d'essences d'arbres, comme le chêne vert, le chêne liège, le poirier, le sorbier des oiseleurs, etc., et d'arbustes comme l'arbousier, la bourdaine... », poursuit-il.

Scientifiquement validée, cette sélection a permis aux pépiniéristes de préparer des kits de plantation adaptés à chaque parcelle. Cette technique a permis d'optimiser le rythme de plantation des lisières forestières. « En quatre ans, nous en avons installé une soixantaine de kilomètres », souligne Loïc Cotten.

La greffe prend

Et les premières données sont recueillies : « Une bonne part de la trentaine de taxons⁴ suivis par les écologues s'installent dans les lisières et y créent des biotopes pérennes complémentaires de ceux déjà présents dans les peuplements de pin maritime », se félicite l'ingénieur forestier. La greffe des feuillus dans les massifs de pins maritimes prend ! Et cela s'avère positif pour les forêts de résineux : « Ces lisières réduisent certains dégâts. Elles masquent les pins maritimes vis-à-vis du papillon de la chenille processionnaire du pin qui va donc pondre ailleurs. »

À mesure que les feuillus prospéreront, les scientifiques espèrent démontrer *in situ* d'autres de leurs effets positifs, comme la protection des pins contre les vents des tempêtes hivernales ou les départs de feu. En attendant, la méthode intéresse. Les premières lisières viennent d'être plantées dans des forêts périgourdines et charentaises. Elles pourraient prochainement faire leur apparition sur les anciens vignobles girondins promis à la reforestation. ◆

⁴ Le taxon est une unité quelconque (genre, famille, espèce, sous-espèce, etc.) des classifications hiérarchiques des êtres vivants. Généralement, le terme est employé aux rangs spécifique (l'espèce) et subspécifique (la sous-espèce).



▲ Kit de plantation en pépinière.



▲ Jeune lisière implantée à proximité d'une pinède.

Sensibiliser les élus des Landes de Gascogne au risque incendie

Soutenue par la DRAAF¹ Nouvelle-Aquitaine et la Section spécialisée pin maritime de France Bois Forêt, l'Union régionale des communes forestières² Nouvelle-Aquitaine a engagé une importante campagne de sensibilisation des élus des Landes de Gascogne.

► Campagne de prévention des feux de forêt 2025 à Lesparre-Médoc (33) en mars dernier.



Photos : Communes forestières Nouvelle-Aquitaine

Pour découvrir le guide de l'élu face au risque incendie et les capsules vidéo



EN SAVOIR PLUS

- collectivitesforestieres-nouvelleauquitaine.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24F1978
Budget total : 22k€
Financement FBF : 50%

Les incendies hors normes dans les Landes de Gascogne durant l'été 2022 ont constitué une preuve supplémentaire de l'évolution rapide des effets du réchauffement climatique. Ils ont aussi cruellement rappelé l'importance des obligations légales de débroussaillage [OLD]³ pour diminuer le risque de propagation des flammes. « *Or, leur taux de réalisation est faible, alors que c'est une mesure de prévention efficace pour réduire le nombre et l'impact des feux de forêt* », souligne Cédric Benesteau, coordinateur de l'Union régionale des Communes forestières Nouvelle-Aquitaine.

Les maires au cœur de la prévention

Faire reculer le risque incendie passe notamment par une meilleure information des élus locaux. Plus de 90 % des départs de feu sont imputables à l'imprudence, à la négligence, voire à la malveillance, indiquent les services du ministère de l'Intérieur. « *Or, les maires sont des officiers de police judiciaire, responsables de leur*

territoire. Leur présence est requise en amont des incendies, pendant et après la crise », souligne Cédric Benesteau. Les obligations de l'élu communal en matière de prévention des risques, telles que tenir à jour la défense extérieure contre l'incendie (DECI), et les OLD, sont anciennes. Pourtant, elles restent encore peu connues. Il est donc primordial de sensibiliser les élus et de les former à la prévention, à la gestion de l'événement et de l'après-crise. En effet, en cas d'incendie, le maire est le directeur des opérations de secours, chargé d'alerter la population du risque imminent, d'engager les moyens nécessaires, de demander du renfort et éventuellement de donner l'ordre d'évacuer...

Une publication de terrain

C'est la mission assignée par le MASA⁴ à Communes forestières France⁵. En Nouvelle-Aquitaine, grâce au soutien complémentaire de la DRAAF et de France Bois Forêt, cette action de sensibilisation a été renforcée par la publication, en 2024, d'un guide pratique



► Tournage de vidéo capsule à Rion-des-Landes (40).

intitulé *Incendie de forêt : le maire au cœur de la prévention et de la lutte*. Il rappelle les responsabilités des élus locaux en matière de prévention des risques (règles d'urbanisme, application des OLD) ; leurs missions en matière de protection des personnes et des infrastructures ; l'importance, une fois le risque écarté, d'un bon retour d'expérience de la gestion de crise ; comment faciliter le retour à la normale... Coordonnée par Communes forestières Nouvelle-Aquitaine, la rédaction de l'ouvrage a impliqué tous les intervenants concernés : les services de l'État, l'ONF⁶, les SDIS⁷, les DFCI⁸ régionales et départementales, la Maison de la forêt, l'Association des maires et des présidents de communautés des Landes, le CAUE⁹ de Gironde, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, le CNPF¹⁰ et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes.

Livrets, vidéos et formations

Tiré à un millier d'exemplaires, le livret a été distribué aux maires de toutes

les communes des Landes, de Gironde et du Lot-et-Garonne faisant partie de la zone à risque. En complément, sept capsules vidéo sur des thématiques particulières (apprendre à identifier les zones à débroussailler, savoir sensibiliser les administrés...) ont été mises en ligne sur le site de l'organisation et sur YouTube. Des codes QR insérés dans l'ouvrage permettent d'y accéder directement.

En complément de ce guide, une nouvelle publication encore en projet concernera d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine : Poitou-Charentes, Dordogne, Pyrénées-Atlantiques...

Depuis 2024, les experts des communes forestières ont aussi réalisé de nombreuses séances de formation *in situ*, ainsi que des webinaires. « Cela nous a permis de toucher près de 2 000 élus », se félicite Cédric Benesteau.

Un travail qu'il faudra renouveler après les élections municipales du printemps 2026. ◆

¹ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

² URCOFOR.

³ L'obligation légale de débroussaillage (OLD) constitue un élément essentiel de la politique de prévention des incendies de forêts. Elle consiste à réduire les végétaux présents sur un terrain (branchages, feuilles...) afin de diminuer le risque de propagation des incendies.

⁴ Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

⁵ Ex-Fédération nationale des Communes forestières.

⁶ Office national des forêts.

⁷ Service départemental d'incendie et de secours.

⁸ Défense des forêts contre les incendies.

⁹ Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

¹⁰ Centre national de la propriété forestière.

Une boîte à outils au service du dialogue forêt-société

Communes forestières France¹ met à disposition des élus et des collectivités le *Guide de l'élu forestier-médiateur*.

Soutenu par France Bois Forêt, cet ouvrage permet de doter les élus d'outils de dialogue, d'exemples de bonnes pratiques et de les accompagner dans leur mission de médiation pour rapprocher les citoyens des professionnels qui travaillent en forêt.

- ▶ Les visites de terrain, par exemple, permettent de sensibiliser les jeunes citoyens aux nombreuses initiatives menées partout en France pour accompagner les forêts dans leur adaptation aux évolutions climatiques.



élus des clés pour dialoguer avec les résidents de leur commune et les professionnels de la filière forêt-bois », indique Clara Guérin, chargée de mission Risques et Forêt-Société à Communes forestières France. Au fil des ans, c'est une véritable boîte à outils qui a été constituée : fiches d'accompagnement des élus référents, mémorandum résumant les réponses aux questions fréquemment posées par les visiteurs, accompagnement à l'organisation de spectacles, tenue de « Journées à controverse »....

Depuis le printemps 2025, un nouveau support a rejoint cette boîte à outils : le *Guide de l'élu forestier-médiateur*. « Cet ouvrage propose, à l'aide de retours d'expérience, des méthodes et des outils créés, développés et testés sur le terrain par les Communes forestières et leurs partenaires pour accompagner les élus dans la mission de médiation autour de projets forêt-bois », résume Clara Guérin.

Afin de les aider à jouer ce rôle clé, le guide, riche d'une soixantaine de pages, est disponible au téléchargement sur le site de Communes forestières France. Les élus y trouveront les informations indispensables pour mettre en œuvre une stratégie de médiation sur leur territoire et favoriser

Télécharger le Guide de l'élu forestier-médiateur



¹ Ex-Fédération nationale des Communes forestières.

EN SAVOIR PLUS

• fncofor.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 23IR1731
Budget total : 241 k€
Financement FBF : 41 %

L'avenir des forêts, leur rôle crucial dans la transition écologique et face au changement climatique prennent une part toujours plus importante dans le débat public. Leur gestion multifonctionnelle offre en effet des services précieux, voire vitaux, à la fois environnementaux, économiques et sociaux.

Les élus des communes et collectivités forestières ont différentes missions : représentant de la commune donc, mais aussi responsable de la sécurité civile, maître d'ouvrage, aménageur du territoire. Et dans chacune de ces missions, l'élu doit assurer également un rôle de médiation entre habitants et professionnels autour des enjeux de la forêt et du bois. « Les élus locaux assurent un rôle de médiateur, notamment dans la sensibilisation du grand public et l'animation du dialogue territorial au sujet de projets forêt-bois », confirme Philippe Canot, président de la Fédération nationale des communes forestières¹.

Une véritable boîte à outils pour les élus forestiers

La médiation n'est pas innée, « c'est la raison pour laquelle, nous avons lancé en 2019 un programme qui puisse donner aux

les conditions pour que la médiation se maintienne sur le temps long ; de nombreuses méthodes de développement du dialogue entre les usagers de la forêt ; l'inventaire des outils pédagogiques créés et mis à disposition par la filière forêt-bois (guides et fiches thématiques, questions-réponses, argumentaires, données suivies ...) ; des comptes de réseaux sociaux à destination du grand public pour favoriser le partage de posts en fonction des besoins et faciliter ainsi le partage d'expériences entre élus ; des exemples, témoignages à l'appui, d'organisations d'événements divers (réunions publiques, « Café forêt », sorties, conférences théâtralisées, « Journées à controverse »...) autour de la forêt et du bois...

Exemple de médiation en forêt

Afin d'accompagner la révision du Plan d'aménagement des forêts de Lourdes (65), l'élu Cécile Prévost a ainsi organisé un « Café forêt ». Réunissant une quarantaine de représentants de la société civile, cette initiative combinant visite en forêt et discussions en salle a généré des échanges constructifs. « *L'animation par un tiers extérieur a favorisé une véritable qualité d'expression et d'écoute, facilitant l'identification des différents avis en présence sur plusieurs sujets de préoccupation* », indique la vice-présidente des Communes forestières des Hautes-Pyrénées.

Des « Journées à controverse » ont également été organisées sur des sujets variés : « La forêt est-elle un bien commun ? », « Pour ou contre le paiement des services rendus par les forêts ? »... Ces rendez-vous ont permis de développer l'échange entre différents intervenants afin de mieux comprendre les positionnements variés dans un cadre de dialogue apaisé. Autant d'initiatives grâce auxquelles les élus informent et sensibilisent le grand public pour lui faire prendre conscience de ses intérêts communs avec la forêt, voire désamorcent des conflits d'usage. ◆



▲ Autre moyen pour les élus forestiers-médiateurs d'engager et de maintenir des échanges entre les divers protagonistes concernés par la forêt : les « Journées à controverse ». Le principe : exposer son avis et écouter celui de chacun. Objectif : améliorer sa compréhension du contexte forestier sur le territoire.



▲ Visite théâtralisée lors des Rencontres nationales des territoires forestiers (RNTF) développées par le réseau des Communes forestières avec le soutien de France Bois Forêt et du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA).

Écorcer le bois pour mieux le protéger

Enlever l'écorce des billons de pins maritimes permettrait de repousser les attaques de certains ravageurs.

Mené par la Caisse Phyto Forêt¹, association créée par le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest², un essai se poursuit avec le soutien de France Bois Forêt.

► Billons de pins maritimes écorcés.



Photos : FCBA

Le sténographe du pin (*Ips sexdentatus*) est le principal responsable de la mortalité des pins à la suite d'événements comme les tempêtes ou les incendies, attiré notamment par le bois stocké en lisière de forêt. Depuis 2023, l'interdiction d'employer l'insecticide « Forester » sur les bois abattus a donc conduit forestiers et gestionnaires à élaborer de nouvelles stratégies de lutte contre ce coléoptère ravageur. L'écorçage mécanique pouvant s'avérer efficace contre la prolifération de l'insecte, le premier programme Tefor (Tests d'Écorçage en FORêt de pins maritimes), mené par Alliance Forêts Bois, l'institut FCBA³ et la société forestière Smurfit Westrock Comptoir du pin⁴, visait à

tester l'efficacité de têtes d'abattage écorceuses sur le pin maritime dans le massif des Landes de Gascogne, son taux d'écorce étant plus élevé que celui du sapin ou de l'épicéa. En éliminant l'écorce, les forestiers limiteraient le développement des ravageurs sous-corticaux tout en s'inscrivant dans une approche de gestion durable des forêts en restituant des éléments nutritifs au sol et en réduisant la propagation de pathogènes.

« Dans le cadre de Tefor, des essais ont ainsi été menés, en 2024, avec des machines de bûcheronnage équipées de têtes d'abattage écorceuses de trois marques différentes », souligne Isabelle Simme, chargée de mission Sanitaire à la Caisse Phyto Forêt. Les taux d'écorçage

EN SAVOIR PLUS

- maisondelaforet-sudouest.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 24RD1952

Budget total : 53 k€

Financement FBF : 40 %

¹ La Caisse de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest, Caisse Phyto Forêt, a été créée par le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest afin d'organiser le financement d'actions collectives en matière phytosanitaire sur le massif des Landes de Gascogne ainsi que le financement de programmes de recherche afin de mieux connaître et prévenir les risques en forêt.

² SYSSO.

³ Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

⁴ Société forestière en charge de l'approvisionnement de la papeterie de Biganos, Smurfit Kappa Comptoir du Pin mobilise 2 Mt/an de bois et fournit également du bois-énergie à la centrale biomasse opérée par Dalkia ainsi que du bois d'œuvre aux scieries du massif.

pouvaient atteindre près de 80 % en sept passages du billon dans la tête d'écorçage. Mais l'opération se révèle-t-elle efficace contre les insectes ?

Examen en laboratoire

C'est l'objet du second volet du programme, Tefor 2, soutenu par France Bois Forêt. « Cette fois, il s'agit de suivre l'efficacité sanitaire de ce mode de gestion de crise », poursuit Isabelle Simme. Cette étude a été définie en collaboration avec le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, la Caisse Phyto Forêt, différents intervenants de la filière (CNPF, DSF, ONF, FCBA, ETF NA, Alliance Forêts Bois, FIBNA⁵), l'INRAE⁶ et FREDON NA⁷. Les essais se dérouleront sur plusieurs chantiers d'abattage, et un protocole élaboré par l'INRAE et le DSF sera mis en œuvre en 2025.

« L'objectif est d'abattre soixante arbres, à partir desquels on produira deux-cent-quarante billons, plus ou moins écorcés. Puis ils seront entreposés sur deux sites différents, afin de suivre les attaques de scolytes », explique Isabelle Simme.

Les billons seront ensuite mis en observation, plusieurs semaines durant, dans un laboratoire. Cet examen permettra de déterminer l'impact de l'écorçage sur le développement des larves. Les résultats définitifs de l'expérimentation seront connus en 2026. À l'issue de cette étude, il sera possible de déterminer quel taux d'écorçage permet effectivement de rebouter les insectes se développant sous l'écorce du pin maritime. ◆

⁵ Centre national de la propriété forestière ; Département de la santé des forêts ; Office national des forêts ; Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement ; Entrepreneurs de travaux forestiers Nouvelle-Aquitaine ; Alliance Forêts Bois ; Fédération des industries du bois de Nouvelle-Aquitaine. ⁶ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. ⁷ Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles Nouvelle-Aquitaine.



▲ Tête d'abattage écorceuse.

L'ÉCORÇAGE MÉCANISÉ

Les résultats des premiers écorçages méritent l'attention des professionnels. Si les têtes d'abattage se révèlent efficaces pour écorcer les billons, l'opération nécessite toutefois plusieurs passages, ce qui réduit la productivité du chantier et accroît la consommation de carburant de l'abatteuse. Des pertes de bois ont également été constatées. Enfin, le bois écorcé est plus glissant en période de sève, ce qui accroît les risques lors du débardage ou du transport par un grumier. Ils peuvent glisser dans les grappins et tomber, ou glisser des paniers pendant le déplacement du porteur ou du grumier, d'où l'intérêt de valider la possibilité d'écorcer les billons de pin maritime en forêt hors période de sève comme dans l'essai d'écorçage Tefor.

Des propriétaires forestiers mieux informés

Soutenu par France Bois Forêt, Fransylva¹ multiplie, depuis 2020, les actions de sensibilisation et d'information dédiées aux propriétaires forestiers afin qu'ils puissent mieux appréhender les enjeux liés à la possession et à la gestion d'une forêt.



▼ Outil de sensibilisation des propriétaires forestiers sur le risque incendie, réalisé avec l'expertise des forestiers méditerranéens.

« Les propriétaires forestiers – par leur diversité en termes de niveau d'expertise, d'âge, de taille de leur parcelle, d'essences cultivées, d'accès à la propriété et de mode de gestion forestière – constituent un public très hétérogène. Ils se rassemblent néanmoins autour de leur rôle de garants des services et bienfaits que la forêt rend à la société. En cela, ils doivent être en mesure d'expliquer les actions qu'ils mènent dans leurs forêts », explique Christelle Chaminadas, chargée de mission.

Former et informer le plus grand nombre
D'où la nécessité de sensibiliser et d'informer les propriétaires sur leurs droits et devoirs ainsi que sur leur rôle dans la filière forêt-bois. « S'occuper de leur forêt n'est pas le métier de la majorité d'entre eux. D'où l'importance que nous leur fournissions l'accès à des sources d'informations et de

formations diversifiées et adaptées », poursuit Christelle Chaminadas.

Depuis plusieurs années, Fransylva propose à ce public des sessions de formations courtes. Ces séances, organisées principalement au niveau local, portent sur des sujets aussi divers que la fiscalité, le juridique, l'urbanisme, l'économie, l'équilibre sylvocynégétique², les aides au financement du renouvellement forestier ou la communication. Le format webinaire est plébiscité : « Durant en moyenne 90 minutes, le webinar permet une bonne interactivité des participants. La possibilité de visionner en différé ces échanges permet de plus à ceux qui n'avaient pu se rendre disponibles de suivre la session. »

Une sensibilisation au-delà du réseau Fransylva

Avec le soutien de France Bois Forêt, Fransylva a enrichi et développé ce

EN SAVOIR PLUS

- fransylva.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24F1869

Budget total : 72k€

Financement FBF : 69 %

¹ Fédération des syndicats de forestiers privés de France.

² Stade où les populations d'herbivores ou omnivores permettent la régénération naturelle et durable de la forêt.



programme. Entre le printemps 2024 et le début de l'année 2025, vingt-trois formations ont été organisées, dont dix-neuf par webinaires. « *Environ 1 500 personnes ont été ainsi sensibilisées ou formées* », estime Christelle Chaminadas. L'un de ces webinaires, organisé avec la Propriété privée rurale en avril dernier, a notamment porté sur la présentation du Label bas-carbone³ dans le cadre du boisement de parcelles agricoles.

La sensibilisation des propriétaires forestiers passe aussi par la création d'outils pédagogiques. Ces derniers mois, des documentations sur des sujets d'actualité ont été réalisées et diffusées au sein du réseau Fransylva et auprès des 7 500 abonnés à la revue *Forêts de France*. À l'automne dernier, un document sur la responsabilité civile du propriétaire et notamment les obligations d'élagage

aux abords des routes a été largement diffusé. En effet, l'augmentation de la mortalité des arbres due au changement climatique entraîne celle de leurs chutes en bord de route. Pour mieux informer les propriétaires sur leurs droits et obligations en la matière, un document rappelant les principales règles a été créé à l'initiative de Fransylva Franche-Comté et en collaboration avec d'autres organismes du secteur (CNPF⁴, programme Chalfrax⁵, Communes forestières France⁶, chambres d'agriculture). Autre exemple de documentation importante, un dépliant informe sur le risque incendie et notamment sur les nouvelles réglementations. Réalisé en collaboration avec les forestiers méditerranéens et néo-aquitains, il s'adresse aux propriétaires forestiers situés dans des régions traditionnellement moins touchées par les feux. ◆

▲ Document sur la responsabilité civile du propriétaire forestier visant à sensibiliser celui-ci aux problématiques de chutes d'arbres notamment en bord de route.

³ Le Label bas-carbone permet de certifier des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration carbone dans tous les secteurs (forêt, agriculture, transport, bâtiment, déchets, etc.), porteurs de co-bénéfices, et de les valoriser économiquement.

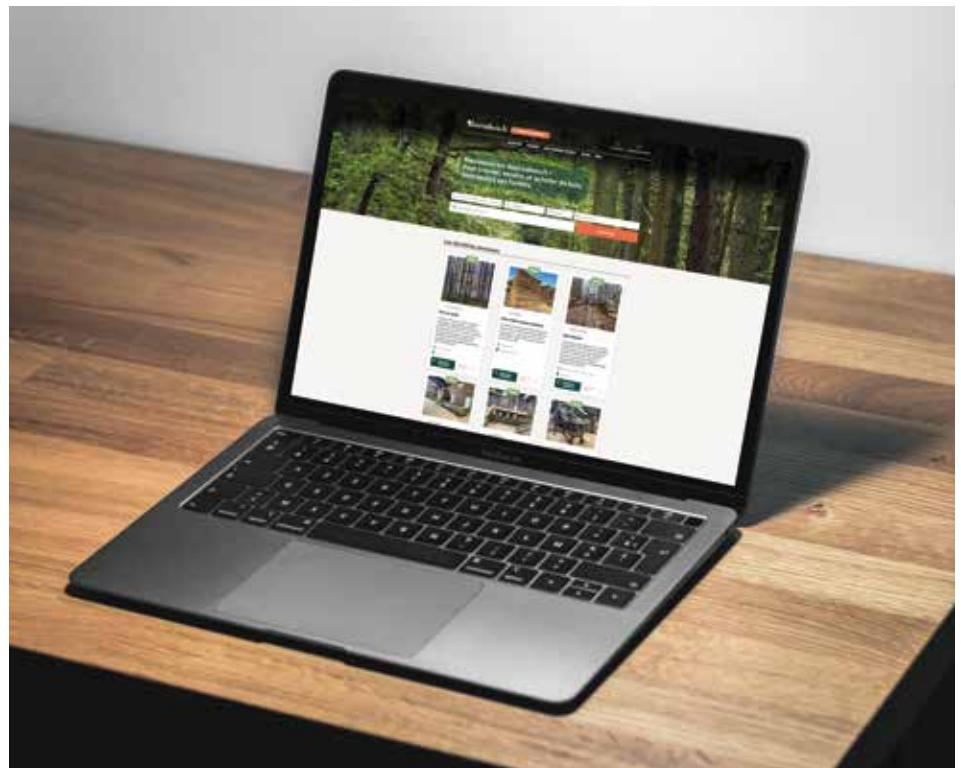
⁴ Centre national de la propriété forestière.

⁵ Fourniture d'outils d'aide au diagnostic et à la gestion pour lutter contre la chalarose du frêne, financée par France Bois Forêt.

⁶ Ex-Fédération nationale des Communes forestières.

Boursabois : la bourse en ligne des bois prend son envol

En juin 2022, à l'occasion du Carrefour international du bois, la FNB¹ a inauguré Boursabois. Fruit de l'accord filière chêne signé quelques semaines auparavant, cette plateforme rassemble gratuitement les offres des propriétaires et des exploitants pour les mettre à la disposition des acheteurs nationaux, et présente les besoins des scieurs en temps réel.



DR

« Boursabois est un site internet qui simplifie la mise en relation entre les vendeurs de bois sous toutes ses formes et les acheteurs, propriétaires forestiers, exploitants, industriels de la première et de la seconde transformation, rappelle Amélie Pade, responsable communication de la FNB. Il s'agissait de faciliter les transactions et d'optimiser la visibilité des offres de la filière bois. Les vendeurs peuvent ainsi y publier des annonces précises et détaillées, et les acheteurs trouver rapidement les ressources dont ils ont besoin grâce à des offres sur toutes les essences, feuillues et

résineuses, et sur une large gamme de produits. » Aujourd'hui, les utilisateurs sont au rendez-vous !

À ses débuts pourtant, et malgré une première campagne de promotion, Boursabois peinait à trouver son public : seule une soixantaine d'annonces avaient été mises en ligne en 2023. Trop peu pour dynamiser le marché. Afin d'accroître la notoriété du site et de doper son activité, la FNB a lancé alors une seconde campagne de promotion. « La plateforme était connue des professionnels de la première transformation, mais pas assez des vendeurs : propriétaires forestiers,

EN SAVOIR PLUS

• boursabois.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24PT1881

Budget total : 62,5 k€

Financement FBF : 50 %

¹ Fédération nationale du bois.

Boursabois.fr [Déposer une annonce](#)

ACHETER VENDRE QUI SOMMES-NOUS ? BLOG FAQ

Connexion Créez un compte

Accueil > Boursabois, le réseau pour vendre correctement dans la valorisation de votre bois.

LE RÉSEAU POUR VOUS CONSEILLER DANS LA VENTE DE VOTRE BOIS

Propriétaires forestiers : valorisez le bois de vos forêts en toute simplicité !

Avec Boursabois.fr, la plateforme de mise en relation des propriétaires de forêts et professionnels de la filière Bois de France.

100% français, la plateforme Boursabois a été conçue pour vous faciliter les relations entre les réseaux de professionnels et potentiels acheteurs de votre bois, pour simplifier la vente de votre bois coupé.

Rejoignez notre communauté d'experts prêts à vous accompagner dans la valorisation de votre forêt !

[Créez votre compte](#)

Des professionnels du bois pour vous conseiller et valoriser votre forêt

Sur Boursabois, profitez de l'expertise de notre réseau de professionnels pour vous accompagner dans la gestion de votre forêt.

Créez votre compte

Publiez votre annonce

Trouvez des contacts et acheteurs

Inscrivez-vous gratuitement et accédez à un réseau de professionnels du bois et à tous vos outils dans une seule plateforme.

Créer et publier votre annonce en quelques clics pour attirer des professionnels et écheteurs qualifiés en toute simplicité.

Trouvez des contacts et acheteurs immédiats pour vous conseiller et vendre votre bois au meilleur prix.

Pourquoi s'inscrire sur Boursabois pour valoriser votre forêt ?

Un réseau d'experts en valorisation forestière.

Le gestion forestière est un métier à part entière, nécessitant une expertise que bien peu de professionnels ne possèdent pas forcément.

Etrez le volume de bois, en déterminant la classe, estimer sa qualité et sa valeur... Tels compétences techniques et pratiques sont parfaitement comprises à comprendre et plus encore à maîtriser.

Pour réaliser la valorisation de votre bois, Boursabois a été conçue pour proposer un système pour évaluer l'acheteur adapté, dès l'envoi de l'offre et en fonction des critères avancés que vous souhaitez de votre bois.

gestionnaires, exploitants forestiers », précise Amélie Pade.

Promotion suivie

Cette campagne de promotion, soutenue par France Bois Forêt, a investi les réseaux sociaux et la presse, avec de l'achat publicitaire dans les quotidiens régionaux. Le site boursabois.fr est repensé pour être plus ergonomique. « La page profil utilisateur, par exemple, permet désormais à l'internaute d'avoir les informations sur le créateur de l'annonce et l'ensemble de ses offres », souligne Amélie Pade.

Deux nouvelles pages complètent la rubrique « Qui sommes-nous ? »,

Boursabois.fr [Déposer une annonce](#)

ACHETER VENDRE QUI SOMMES-NOUS ? BLOG FAQ

Connexion Créez un compte

Accueil > Boursabois, le réseau des professionnels de la filière Bois de France.

LE SITE DU RÉSEAU PROFESSIONNEL DE LA FILIÈRE BOIS DE FRANCE

Vendre et acheter du bois français, simplement.

Avec Boursabois.fr, la première plateforme de mise en relation entre acteurs de la filière bois de France.

Grenier et muret à bois des professionnels du bois, Boursabois vous permet de publier et de consulter des annonces pour trouver le acheteur parfait pour votre projet.

Rejoignez plus de 100 professionnels déjà connectés !

[Créez votre compte](#)

Boursabois, le site de mise en relation des acteurs de la Filière Bois de France

Boursabois.fr
la 1^{re} plateforme pour les professionnels de la filière bois-forêt en France.

VENTE ET ACHAT DE BOIS FRANÇAIS : CHERCHEZ, TROUVEZ, ÉCHANGEZ... EN 3 CLICS, FAITES AFFAIRE.

Acteur de la Filière bois en France : Pourquoi vous inscrire sur Boursabois.fr ?

1 Simplifiez vos recherches de fournisseurs et partenaires. Boursabois a été conçue pour faciliter la communication entre acheteurs et vendeurs de la filière bois de France. Vous pouvez ainsi publier des annonces, consulter celles en cours et en contactez les auteurs, le tout en quelques clics. Que vous soyez à la recherche de bois d'œuvre, de chauffage ou de matériau, notre plateforme facilite chaque étape de vos échanges avec nos nombreux partenaires.

2 Gagnez en visibilité sur le marché du bois français. En nous inscrivant sur Boursabois, vous rejoignez une communauté active de professionnels du secteur. Nous mettons à votre disposition des professionnels qui possèdent au sein d'un réseau qualifié, suscitant ainsi des opportunités de vente et d'avenir importante. Présentation d'annonces, commentaires, évaluations, transformations : chaque offre est complète !

3 Accédez à des fonctionnalités simples et adaptées. Boursabois vous propose des fonctionnalités simples, conçues pour optimiser vos recherches, gérer et publier de vos annonces, décliner les nouvelles offres, mais en assurant des profils utilisateurs et messages instantanés pour contacter les profils qui vous intéressent... Notre plateforme vous permet de simplifier vos démarches et de gagner plus facilement des opportunités pour vos ventes et achats de bois.

avec des formulations conçues pour améliorer le référencement naturel de la plateforme.

Les premiers résultats de cette deuxième campagne promotionnelle sont plus qu'encourageants. En effet, en 2024 le site a accueilli 23 000 visiteurs : c'est treize fois plus que durant l'année précédente ! « *Le nombre de pages vues a, lui, été multiplié par 6, pour atteindre 47 000, tandis que le nombre de formulaires soumis était multiplié par 5 pour atteindre 7 000* », confirmant l'engouement croissant pour cet outil développé afin de faciliter les transactions commerciales et de valoriser le bois français. ◆

Purifier les eaux industrielles avec des filtres de bois

Grâce au soutien financier de France Bois Forêt et du CODIFAB¹, l'institut technologique FCBA² évalue les capacités de fibres de bois français à assainir les eaux industrielles. L'expérimentation s'annonce très prometteuse.



Photo : FCBA

► Fibres issues de bois de peuplier.

Face à des pénuries d'eau et à sa qualité déclinante, la Commission européenne a présenté, le 4 juin, son projet de stratégie de résilience visant à mieux gérer cette ressource vitale. Le texte, qui doit encore être avalisé par le Conseil et le Parlement européens, vise notamment le zéro-pollution en 2030. Dans ce cadre, les industriels sont invités à contribuer à une économie propre et économique en eau et à mettre en œuvre les moyens d'assurer sa qualité en réduisant, entre autres, les substances fluorées, chlorées, les métaux... Participant à ces mesures ambitieuses, FCBA a initié, dès 2024, un important programme de recherche et de développement de nouvelles solutions d'assainissement des eaux usées des usines et des sites de transformation de la filière forêt-bois. Cofinancé par France Bois Forêt et le CODIFAB, le projet Filtrabois fait le pari de l'innovation. En effet, plutôt que de miser

sur des solutions classiques, biologiques, chimiques ou physiques, les chercheurs de FCBA proposent de mettre au point des solutions à partir de fibres de bois pour purifier les rejets aqueux des industries du bois.

Décarboner la filtration

Les techniques actuelles de traitement des eaux sont coûteuses en investissements et en exploitation. Elles consomment des filtres ou des produits d'activation souvent issus de l'industrie pétrolière. Ce qui va à l'encontre des impératifs climatiques de réduction de consommation d'hydrocarbures. En outre, ces techniques doivent être combinées pour obtenir des résultats d'assainissement satisfaisants.

L'institut technologique FCBA et le laboratoire de recherche Chrono-environnement de l'université de Franche-Comté ont noué un partenariat afin

PROGRAMME

Réf. FBF : 24RD1911

Budget total : 28 k€

Financement FBF : 57 %

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.



Photo : Sylvain Gaudin/CNPF

de tester la capacité des fibres de bois à décontaminer des eaux chargées en particules métalliques. Les premiers résultats de leurs travaux montrent une réelle aptitude de certaines d'entre elles à abattre très sensiblement les concentrations de métaux. « *En comparant avec d'autres ressources végétales, le bois présente en effet des performances supérieures et une plus grande disponibilité* », souligne Maud Navet, chef de file du comité de pilotage de la fédération Arbust³ qui porte ce dossier.

Les vertus des feuillus

Ces résultats prometteurs indiquent que les fibres issues de bois seraient performantes pour épurer des eaux industrielles grâce à leur affinité pour les cations présents en solution. Par sa plasticité, le bois est facilement transformable en filtre et, en fin de vie, pose moins de problèmes

d'élimination que les solutions actuelles. Dans certaines conditions, la matrice filtrante pourrait même être régénérée. Les scientifiques étudient ainsi le potentiel adsorbant d'essences métropolitaines. « *Et dans le lot, les fibres de peuplier semblent être très prometteuses* », indique Maud Navet. Pour autant, les recherches n'ont pas encore abouti car, ces prochains mois, de nombreux essais seront menés avec d'autres types de fibres de bois, ainsi que des tests de régénération des filtres expérimentaux. « *Il s'agira non seulement d'évaluer leur efficacité en matière de traitement d'eau, mais aussi de mettre au point des techniques permettant d'allonger leur durée de vie et de réduire leur empreinte environnementale* », conclut Maud Navet. Rendez-vous en 2027 pour la publication des résultats définitifs. ◆

▲ Peupleraies en bord de Marne (51). Les fibres de peuplier, matériau abondant, disponible, bon marché et biosourcé, affichent des résultats prometteurs.

³ La fédération Arbust encourage l'utilisation d'essences résineuses européennes, particulièrement françaises, afin de préserver et gérer l'écosystème des forêts.

Suivi du coût technique de machines forestières



Photos : FCBA

► Porteur.

Consulter ou télécharger
la synthèse 2025
des résultats 2024



EN SAVOIR PLUS

- fcba.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24RD1985
Budget total : 27 k€
Financement FBF : 80 %

En avril dernier, l'institut technologique FCBA¹ et la Fédération nationale Entrepreneurs des territoires² (FNEDT) ont publié, avec le soutien de France Bois Forêt, une synthèse actualisée du suivi du coût technique de machines forestières.

La mobilisation du bois est cruciale pour l'ensemble des activités de la filière forêt-bois. Cette opération est assurée par les entreprises de la récolte forestière (entrepreneurs de travaux forestiers, gestionnaires de forêts publiques ou privées). Avec les fluctuations du coût

de l'énergie en 2022, ces entreprises, utilisant des machines de bûcheronnage pour récolter les arbres ainsi que des porteurs et des débusqueurs à grue pour les débarquer, se sont interrogées sur la part que représentent certains facteurs, comme celui de la consommation de

¹ Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

² Organisation professionnelle qui rassemble les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

gazole non routier par exemple, dans le coût technique global de leurs engins.

« À la demande des propriétaires de machines forestières et notamment de la Fédération nationale Entrepreneurs des territoires, l'institut technologique FCBA a créé, en 2023, un observatoire du coût technique de ces machines, c'est-à-dire hors frais de structure et marge de l'entreprise, explique Vincent Morillon, ingénieur Études et Recherche à FCBA. Cet observatoire permet de suivre de façon factuelle et réelle, à partir des données transmises par les propriétaires de machines forestières, l'évolution de ce coût technique, lequel est calculé en intégrant les charges fixes³, les frais de fonctionnement⁴ et les frais de personnel⁵ », poursuit-il. Depuis, l'observatoire s'est pérennisé.

Un dispositif de maîtrise des coûts qui se pérennise

Pour mener à bien ce projet, une vingtaine de professionnels transmettent leurs données trimestrielles. Les experts de FCBA les compilent et en produisent une synthèse. Les données ainsi recueillies servent à produire des statistiques trimestrielles et annuelles. « Ces données sont par ailleurs utilisées par les organismes professionnels, tels que la FNEDT lors de discussions nationales avec les pouvoirs publics », précise Vincent Morillon.

La synthèse présentant les résultats de l'année 2024 a été publiée en avril 2025. Pour produire cette édition, les experts de FCBA ont travaillé sur les chiffres fournis par 21 entreprises exploitant 29 machines de bûcheronnage, 26 porteurs et 6 débusqueurs à grue, intervenant dans plus de 40 départements métropolitains.

La prochaine synthèse incluant le 1^{er} trimestre 2025 sortira cet été. ◆

³ Valeur d'achat de la machine, taux des frais financiers...

⁴ Carburant, lubrifiant, entretien de la machine...

⁵ Salaire et charges, frais de déplacement...



▲ Machine de bûcheronnage.



▲ Débusqueur à grue.

Le prix de vente des bois sur pied en forêt privée repart à la hausse



L'Observatoire économique de France Bois Forêt a publié l'indicateur 2025 – sur la base des prix constatés en 2024 – du prix de vente des bois sur pied en forêt privée. Produit par la Société forestière de la Caisse des dépôts, en partenariat avec l'ASFFOR¹ et les Experts forestiers de France (EFF), cet indice confirme un rebond des prix après deux années d'érosion.

Télécharger l'indicateur 2025
du prix de vente des bois
sur pied en forêt privée



EN SAVOIR PLUS

• franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 250E2110

Budget total : 78 k€

Financement FBF : 76 %

Mis à la disposition des membres de la filière forêt-bois et s'adressant à un large public (investisseurs institutionnels ou particuliers, gestionnaires...), l'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée donne une tendance des marchés pour les principales essences commercialisées dans l'Hexagone. Après les importantes hausses des prix post-Covid de 34 % en 2021 et 17 % en 2022, puis la baisse de 10 % en 2023, l'indice général des prix du bois sur pied en 2024 est en croissance de 7 %. Si l'activité économique nationale en général et la

construction en particulier ont connu une situation difficile l'année passée, le marché du bois en France a été très largement porté par la demande européenne et mondiale. Le prix du bois toutes essences confondues s'est établi à 90 €/m³ en 2024, contre 84 €/m³ en 2023. Le prix des bois d'essences résineuses, qui rebondit de 14 % en 2024, à 64 €/m³ en moyenne, revient au niveau historiquement haut de 2022. Les prix de l'épicéa commun et du sapin pectiné sont restés relativement stables malgré la poursuite de la propagation des scolytes

¹ Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers.

dans la Montagne noire (Occitanie) et dans les régions de moyenne montagne.

Prix en hausse, volumes en baisse

Concernant les essences qui représentent des volumes importants, les prix progressent de 10 % pour le pin maritime, de 24 % pour le douglas et de 26 % pour le peuplier. Ces trois essences représentent 40 % du marché analysé. Le châtaignier (+26 %), le frêne (+6 %) et le hêtre (+1 %) tirent également leur épingle du jeu. En revanche, malgré la demande internationale (hors Asie), le prix du chêne a, lui, reculé de 3 %.

En réponse à un marché globalement moins porteur, les propriétaires forestiers ont adapté leur offre. Les ventes groupées ont mobilisé un peu plus de 1,3 Mm³ de bois sur pied, soit 13 % de moins qu'en 2022. Ce qui a exacerbé la concurrence des acheteurs de matière première : 90 % des volumes vendus en séance ont trouvé preneur.

Un marché dynamique

Bonne nouvelle : la part du bois français progresse dans différentes filières d'usage. 65 % du bois d'œuvre utilisé en 2023 par les charpentiers étaient d'origine hexagonale, contre 61 % en 2022. En 2023 toujours, les transformateurs de bois d'industrie ont utilisé 25 % de bois français : six points de mieux en un an ! Le bois-énergie poursuit son recentrage sur l'Hexagone. La même année, les Français ont consommé 81 % de bois de l'Hexagone, soit 4 % de mieux que l'année précédente.

Pour produire ces données, les experts de la Société forestière, de l'ASFFOR et des EFF se sont basés sur les prix relevés à l'issue des soixante ventes de bois organisées chaque année en métropole. Cela représente 3 000 lots échangés, soit 1,4 à 1,6 Mm³ de bois d'œuvre et 200 000 à 250 000 m³ de bois d'industrie et de bois-énergie, toutes essences confondues. ◆



ÉVOLUTION 2023-2024 DES INDICES AGRÉGÉS DU PRIX DES BOIS SUR PIED EN FRANCE HEXAGONALE

Essences	Prix €/m ³ 2023	Prix €/m ³ 2024	Évolution 2023-2024
Chêne	235	228	-3 %
Hêtre	55	56	+1 %
Frêne	148	158	+6 %
Châtaignier	95	119	+26 %
Douglas	72	89	+24 %
Épicéa commun	56	54	-3,5 %
Épicéa de Sitka	61	59	-1 %
Sapin pectiné	45	47	+4 %
Pin maritime	51	56	+10 %
Pin laricio	41	40	-2 %
Pin sylvestre	38	36	-7 %
Peuplier	58	73	+26 %
Toutes essences confondues	84	90	+7 %

Construction bois : une filière solide

Publiés début juin, les résultats de l'enquête nationale construction bois 2025, financée par France Bois Forêt et le CODIFAB¹, en partenariat avec Fibois France², l'UMB-FFB³, l'UICB⁴ et la CAPEB⁵, révèlent que le marché de la construction bois a su résister dans un contexte de forte baisse de la construction neuve en France.

► Espace Sport & Nature à Sorèze (81). Lauréat 2024 du Prix national de la construction bois, catégorie « Apprendre, se divertir » ; architecture : agence Apache. Structure et revêtement extérieur en douglas ; menuiseries intérieures en hêtre, épicea et pin maritime ; menuiseries extérieures en mélèze.

EN SAVOIR PLUS

- franceboisforet.fr
- codifab.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 25OE2089
Budget total : 100 k€
Financement FBF : 50 %



Photo : Adria Goula

Tous les deux ans, cette enquête dresse l'état des lieux de la construction bois en France. Cette dernière édition a été réalisée entre janvier et avril 2025 et porte sur l'activité 2024.

Sur les 1905 entreprises présentes sur ce marché, 987 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse global a atteint 52 %.

4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Publiée le 3 juin dernier, cette enquête témoigne d'une activité résiliente dans un environnement en crise. Malgré une chute importante du nombre de mises en chantier dans le bâtiment entre 2022 et 2024, le marché français de la construction bois a résisté, avec une part de marché de 6,6 % contre 6,2 % en 2022 sur le secteur du logement, et une part de marché de 17,6 % en 2024 contre 18,3 % en 2022 sur le secteur du bâtiment non résidentiel.

En 2024, le chiffre d'affaires de la construction bois a atteint 4,6 milliards d'euros HT, 0,5 % de mieux, en valeur, qu'en 2022, mais 6 % de moins en volume. L'activité des constructeurs progresse dans de nombreuses régions, à l'exception du Grand Est, des Hauts-de-France, du Centre-Val de Loire et de l'Occitanie, où les reculs oscillent entre -6 et -12 %.

Largement tourné vers le neuf (71% du chiffre d'affaires), le secteur peine particulièrement dans le segment de la maison individuelle (-17%). Ce repli est partiellement compensé par une progression continue du bois dans le logement collectif (+0,3%) et une forte dynamique sur les activités d'entretien et rénovation (+9%).

Au total, 7000 maisons individuelles en secteur diffus (-27,5% par rapport à 2022), 1350 maisons individuelles en secteur groupé (-25%) et 9900 logements collectifs (-8%) ont été construits en bois en 2024 (-13% pour l'ensemble de la construction).

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² Association qui regroupe et fédère les douze interprofessions régionales de la filière forêt-bois.

³ Union des métiers du bois-Fédération française du bâtiment.

⁴ Union des industriels et constructeurs bois.

⁵ Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.



◀ « La petite maison noire » à Valojoulix (24). Lauréat 2024 du Prix national de la construction bois, catégorie « Habiter une maison » ; architecture : Sapiens Architectes (MO), Crème Studio (intérieur). Structure et revêtement extérieur en douglas ; menuiseries intérieures en châtaignier.

Des entreprises confiantes en l'avenir malgré un contexte chahuté

Si la baisse du niveau de commandes explique, en partie, la faible progression de leur chiffre d'affaires, les entrepreneurs évoquent également d'autres motifs. Du côté de l'emploi, deux sociétés sur trois peinent à recruter, un chiffre stable par rapport à 2022, tandis que 48 % envisagent d'embaucher dans les douze prochains mois, un chiffre en baisse par rapport à 2022 (61 %).

Les reports et annulations de projets en 2024 subis par plus de 40 % des sociétés interrogées constituent un sujet d'inquiétude.

Pour sa part, la disponibilité des matériaux n'est plus un problème important : 6 % seulement des sondés déclarent avoir eu des difficultés à se procurer du bois l'an passé.

Dans un marché difficile, les entreprises n'hésitent pas à s'adapter. Elles réalisent par exemple davantage de chantiers de grande envergure, portées par des investissements engagés, en anticipation des mises en construction attendues pour 2026.

Cette confiance en l'avenir explique pourquoi 36 % des entreprises spécialisées, notamment celles employant plus de 20 personnes, prévoient d'augmenter leurs capacités de production, et près de la moitié envisagent de recruter, notamment dans les Hauts-de-France et en Bretagne. ◆

LA CONSTRUCTION BOIS EN CHIFFRES

- **4,6 Mds€ HT** de chiffre d'affaires en 2024 (**+0,5%** en valeur et **-6%** en volume par rapport à 2022) ;
- **1 905** entreprises identifiées en France (**+1%** par rapport à 2022) ;
- **28 565** salariés ;
- **71 %** du chiffre d'affaires en construction neuve (dont **56 %** de logements et **44 %** de bâtiments non résidentiels) ;
- **+9 %** de l'activité entretien et rénovation par rapport à 2022 ;
- **18 250** logements construits en bois ;
- **50 %** des entreprises prévoient d'embaucher en 2025 ;
- **36 %** des entreprises prévoient d'investir d'ici 2 ans.

Forexpo 2025 : une édition riche en nouveautés

La 27^e édition du salon de la sylviculture et de l'exploitation forestière, qui s'est tenue du 18 au 20 juin à Mimizan, dans les Landes, a notamment mis en lumière, cette année, le savoir-faire industriel régional à travers une exposition de produits bois transformés localement, une première. Retour en images sur ce rendez-vous international.



Photos : Forexpo



Plus de 25 000 personnes ont bravé les fortes chaleurs de la fin du mois de juin pour visiter Forexpo. S'étendant sur 70 hectares, l'événement quadriennal a reçu 412 exposants. La présence d'une délégation étrangère de 23 pays a favorisé de nombreux échanges et prises de contact entre exposants, visiteurs, investisseurs et institutions, renforçant le rayonnement international de l'événement.

EN SAVOIR PLUS

• forexpo.fr

PROGRAMME

Budget total : 115 k€

Des produits bois locaux au cœur de l'événement

Véritable succès tant professionnel que grand public, l'édition 2025 a été placée sous le signe de la **synergie entre sylviculture, mobilisation et transformation** à travers l'ouverture aux produits bois. Une exposition sur 500 m² orchestrée par la FIBNA¹ et Fibois Landes de Gascogne, en partenariat avec PEFC Nouvelle-Aquitaine, a présenté une sélection de produits bois transformés localement afin d'en valoriser la qualité et de mettre en avant l'engagement des industriels en faveur de la transition écologique.



¹ Fédération des industries du bois de Nouvelle-Aquitaine.

Le monde de la construction était également convié et de nombreux stands ont accueilli architectes et maîtres d'œuvre sur une boucle de 2,5 km dans la forêt. Résolument axé sur l'innovation, le salon a accueilli WoodTech. Installé par Xylofutur², ce village de start-up françaises et européennes a été le site de lancement de nombreuses innovations de la part d'entrepreneurs qui ont pu valoriser leurs travaux de recherche et développement ainsi que leurs projets. Les visiteurs ont pu découvrir de nouvelles techniques de gestion forestière par satellite, de traçabilité conforme au règlement européen RDUE, de reforestation par drone, de valorisation des ressources (parfois marines), de surveillance de la santé des forêts grâce à l'intelligence artificielle ou encore de numérisation des pratiques.



Autre nouveauté, le Choc des Grappins : le premier concours national de débardage mécanisé des écoles forestières a rassemblé dix-sept équipes issues de onze établissements et leur jeune génération de professionnels de la forêt et du bois.

Les trophées Forexpo ont pour leur part récompensé d'un trophée de la sécurité le fabricant de matériel agricole Magsi, pour son système innovant de mise en place sécurisée de buses ; le fabricant DS-Nature d'un trophée de l'innovation pour sa perche à élaguer plus ergonomique et performante ; et le centre de formation professionnelle agricole de Chateaufarine d'un trophée de l'environnement pour sa plateforme immersive de formation.

Les métiers du bois ont été à l'honneur. Chaque jour, des professionnels ont réalisé des démonstrations de travail du sol, de plantation ou d'utilisation de matériels d'exploitation. Hommes de l'art et curieux ont pu visiter des exploitations forestières et des usines de pâtes à papier ou de panneaux de particules.



Les collégiens et les lycéens de la région ont découvert les métiers de la forêt et du bois, les formations disponibles, les possibilités d'entrée en apprentissage et les opportunités d'emplois.

**Rendez-vous
en 2029 pour
la prochaine
édition !**

² Pôle de compétitivité national de la filière forêt-bois-chimie, Xylofutur a pour mission de faire émerger et d'accompagner les projets innovants de la filière et de développer la compétitivité de celle-ci par la recherche, le développement et l'innovation (RD&I).

Dans 1 000 communes, la forêt fait école

Développé par Communes forestières France¹ avec le soutien de France Bois Forêt,

le programme *Dans 1 000 communes, la forêt fait école* propose de confier à des écoliers une parcelle de forêt communale. Objectif : sensibiliser les jeunes aux notions de multifonctionnalité, de gestion durable, ainsi qu'au rôle des élus locaux et des professionnels de la filière forêt-bois.

► Forêt pédagogique de Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime, 76).



10000 personnes sensibilisées

Lancé en 2019, ce programme se déploie aujourd'hui dans 270 communes avec plus de 180 Forêts pédagogiques et mobilise 10000 écoliers, enseignants, élus, parents d'élèves et professionnels de la forêt et du bois. « Pour assurer sa pérennité, nous avons développé un réseau de travail, explique Victor Gourmelon, chargé de mission éducation, biodiversité pour Communes forestières France. En réunissant, tous les mois et demi, les salariés référents des communes forestières, nous partageons les retours d'expériences des différentes forêts pédagogiques et nous identifions les besoins des professeurs : outils de coordination, d'animation ou de communication. » Les bonnes pratiques sont diffusées aux élus et aux enseignants par courriels ou lors de réunions d'information ou de lancement.

Menés sur l'ensemble du territoire, les échanges continus avec les participants des projets permettent de produire des outils de communication efficents : guide d'activité, fiche sécurité, fiches de suivi des projets, jeu de société, carte et carnets de

bord des forêts pédagogiques, carnets d'observation, fiches instructives, catalogue des ressources hors programme, guide à destination des porteurs de projets, échanges en visioconférence avec des experts, communiqués de presse, flyers, publication d'actualités...

Contact avec le public collégien

Le réseau des communes forestières s'adresse également aux collégiens via le programme *Un jeune, un arbre*², soutenu par France Bois Forêt. Un séminaire en février 2024 a permis d'adapter la méthodologie aux spécificités de ce nouveau public : supports, rôle des élus, collaboration avec les équipes pédagogiques... Des interventions sur la filière forêt-bois et le changement climatique ont été menées dans plusieurs établissements. Ces actions ont permis à Communes forestières France de mieux comprendre le fonctionnement des collèges, notamment le rôle des élus communaux dans leur gouvernance, l'organisation des équipes pédagogiques et la méthodologie pour mettre en place des projets conjoints.

EN SAVOIR PLUS

• fncofor.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24F1989

Budget total : 488 k€

Financement FBF : 24 %



► Visite de la Scierie du Milieu avec l'école de Ruynes-en-Margeride (Cantal, 15).

Localement, des contacts sont pris avec des professionnels de la filière forêt-bois (scieur, sculpteur, menuisier, entreprises de travaux forestiers) afin d'organiser des découvertes d'ateliers, des démonstrations et des visites d'entreprises. Un partenariat a de plus été initié avec l'institut technologique FCBA³ afin de développer un outil pédagogique sur la construction bois. Une phase de test est prévue cette année.

Dans la continuité de ces actions, la recherche de partenariats se poursuit également : en diversifiant les approches pédagogiques et en associant de nouveaux professionnels du monde de la forêt, de la recherche ou de l'éducation, le programme entend enrichir son contenu et proposer aux élèves des activités et des outils toujours plus complets, en lien avec les grandes thématiques actuelles de la filière forêt-bois.

Élargissement à l'international

Les échanges entre des écoles françaises et québécoises constituent une composante essentielle du programme

Dans 1 000 communes, la forêt fait école. Les objectifs sont multiples : échanger des pratiques exemplaires en matière de politiques publiques de gestion durable des forêts, promouvoir la filière et les métiers du bois auprès des jeunes et partager les initiatives franco-qubécoises en matière d'aménagement durable des forêts, d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'éducation à l'environnement.

Ainsi, cinq binômes franco-qubécois sont déjà constitués. En juin 2024, Communes forestières France a accueilli une délégation de l'association forestière de Saguenay-Lac-Saint-Jean (rive nord du Saint-Laurent), partenaire du volet international du programme. Au cours des visites des parcelles, élus, enseignants et élèves ont présenté leurs programmes d'actions autour de la gestion multifonctionnelle et durable de la forêt. La délégation a également visité un lycée professionnel pour découvrir les métiers de la filière forêt-bois française.

À suivre.

³ Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

Une campagne de communication d'envergure qui envoie du bois



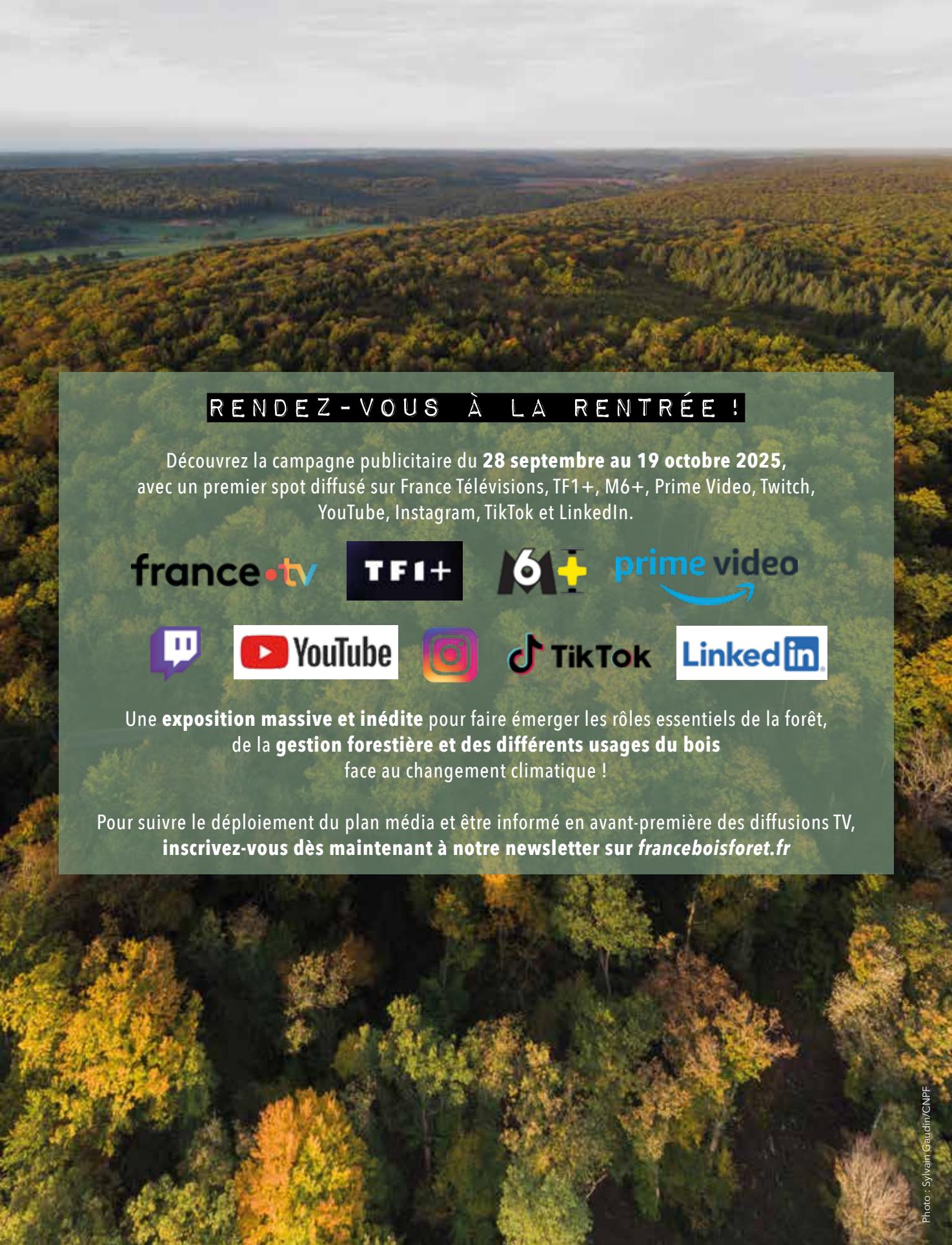
2025 marque un tournant stratégique pour la filière forêt-bois. France Bois Forêt et le CODIFAB¹ unissent leurs forces pour lancer, dès la rentrée prochaine, une campagne de communication nationale ambitieuse à destination du grand public. Objectifs : valoriser le rôle central que jouent la forêt et le bois dans la transition écologique.

Une filière qui parle au cœur des Français
 Selon le baromètre OpinionWay « Perceptions à l'égard de la forêt et du bois » réalisé pour France Bois Forêt en septembre 2023 auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, le bois occupe une place importante dans la vie des Français, lesquels expriment un fort attachement à ce matériau. Trois Français sur

quatre déclarent choisir en priorité des produits en bois lorsqu'ils le peuvent, dans une démarche de respect de l'environnement, mais aussi pour leur longévité et leur esthétique. En parallèle, la forêt française jouit d'une image très positive aux yeux des Français, qui déclarent manquer d'information sur la situation actuelle des milieux boisés et sur la gestion des forêts françaises. C'est pour répondre à cette méconnaissance pouvant contribuer à nourrir des craintes sur la filière que France Bois Forêt et le CODIFAB ont décidé de prendre la parole de manière coordonnée et pédagogique. En collaboration avec une agence spécialisée, les deux organismes entendent affirmer le rôle positif de la filière forêt-bois dans le cadre de la **transition écologique** et des enjeux de **neutralité carbone** avec des messages instructifs forts.

Une stratégie concertée et multicanal
 Pensée en concertation avec les membres des deux organisations et avec l'expertise d'une agence, la stratégie s'appuie sur une approche multimédia et la répétition d'un slogan percutant : « **Nos forêts envoient du bois** » – clin d'œil à une expression bien connue, pour faciliter sa mémorisation. Le dispositif, finalisé pour fin juillet, alliera la puissance de la télévision à la viralité des réseaux sociaux, sans oublier des actions ciblées auprès des relais d'opinion : journalistes, influenceurs... Une large couverture est prévue pour toucher le cœur de cible : les Français de 18 à 50 ans et plus. ◆

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.



RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE !

Découvrez la campagne publicitaire du **28 septembre au 19 octobre 2025**,
avec un premier spot diffusé sur France Télévisions, TF1+, M6+, Prime Video, Twitch,
YouTube, Instagram, TikTok et LinkedIn.

france•tv

TF1+

M6+

prime video



YouTube



TikTok

LinkedIn

Une **exposition massive et inédite** pour faire émerger les rôles essentiels de la forêt,
de la **gestion forestière et des différents usages du bois**
face au changement climatique !

Pour suivre le déploiement du plan média et être informé en avant-première des diffusions TV,
inscrivez-vous dès maintenant à notre newsletter sur franceboisforet.fr



France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
Tél. : 03 66 88 39 63
franceboisforet.fr

Jean Loeper,
Responsable collecte CVO & recouvrements

Le texte complet de l'Accord interprofessionnel 2023-2025, ainsi que son arrêté d'extension du 22 décembre 2022 sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO.

CONTRÔLES DOCUMENTAIRES CVO : APPLICATIONS ET CONSÉQUENCES

La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

→ L'article 6 de **l'Accord interprofessionnel relatif au financement des actions de France Bois Forêt pour la période 2023-2025**, étendu par arrêté ministériel du 22 décembre 2022 (tous deux disponibles sur le site franceboisforet.fr), prévoit la possibilité pour celle-ci de procéder à des contrôles documentaires auprès des contributeurs de la CVO, sur les bases comptables servant à la calculer.

« Afin de contrôler l'application du présent accord, et plus particulièrement le calcul et donc le montant de la cotisation déclarée, France Bois Forêt peut, soit directement, soit par l'intermédiaire de professionnels qu'elle aura mandatés à cet effet, demander à tout contributeur de lui communiquer tous documents comptables (tels que le journal des ventes produits et charges, les documents récapitulatifs des ventes et produits, cette liste n'étant pas exhaustive), ainsi que toute attestation de son expert-comptable ou de son commissaire aux comptes certifiant l'assiette de calcul et le montant de la cotisation déclarée. »

→ Ces vérifications sont engagées de manière aléatoire auprès des contributeurs, **dans une démarche pédagogique**.

- Ils doivent permettre de clarifier pour l'avenir, auprès des contributeurs concernés, les bases exactes de déclaration et de calcul des CVO.

- Les informations transmises sont destinées au seul service de collecte et de contrôle de la CVO et ses éventuels prestataires.

→ Dans l'hypothèse où cette vérification fait apparaître de manière significative une assiette de déclaration erronée, FBF procédera soit au remboursement du trop-versé, soit fera une demande de régularisation auprès du contributeur concerné.

→ L'absence de transmission des justificatifs, dans le cadre de cette procédure de contrôle documentaire, entraînera à l'encontre des personnes concernées la mise en place de procédures de recouvrement précontentieuses et judiciaires, jusqu'à régularisation de leur situation.

À ce titre, il convient de rappeler plusieurs informations importantes émanant de la jurisprudence :

- L'assujettissement à la CVO est conditionné par la ou les activités exercées, et non par le code NAF du potentiel redevable¹.
- Les accords interprofessionnels signés au sein de France Bois Forêt, de par leur extension par les pouvoirs publics, s'appliquent non seulement aux ressortissants des organisations professionnelles représentatives et membres de France Bois Forêt, mais aussi aux personnes physiques et morales extérieures à ces organisations professionnelles, qui exerceraient une ou des activités recensées dans les accords.
- Les évaluations d'office effectuées par France Bois Forêt deviennent des créances définitives, dès lors que le redevable a dépassé le délai de contestation de celles-ci prévu dans les accords interprofessionnels².
- Toutes les CVO non déclarées restent dues à France Bois Forêt, sans prescription³.

→ Le mode de recouvrement des CVO, tout comme l'utilisation des ressources qui en sont issues, sont strictement encadrés et contrôlés. Les comptes de France Bois Forêt sont présentés aux administrateurs lors de son assemblée générale, systématiquement vérifiés par un commissaire aux comptes et soumis au Contrôle général économique et financier du ministère des Finances. Ils sont publiés chaque année au *Journal officiel*. Les résultats des programmes et actions engagés grâce à la CVO sont publiés dans le magazine trimestriel *La Lettre B*, ainsi que sur le site internet franceboisforet.fr.

¹ « Il ressort d'évidence que la formulation de l'article 2.3 de l'accord que la référence au code NAF 02.20Z n'est pas limitative, et n'exclut donc pas du champ d'application de l'article les entreprises exploitant sous un autre code NAF une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire, seul ce dernier critère définissant les entreprises redevables de la CVO. » Cour d'appel de Riom, 16-11-2022

² « Il se déduit donc du texte en question que, à l'expiration du délai de dix jours suivant la seconde mise en demeure, à défaut pour le cotisant d'avoir pendant ce délai communiqué à l'association des éléments de nature à lui permettre de réexaminer le montant de la cotisation déterminé d'office, ce montant acquiert un caractère irrefragable, ce qui se déduit d'une part du fait que l'association est alors en droit d'engager des poursuites aux fins de recouvrement de la créance, dont le montant est ainsi considéré comme définitif, et d'autre part l'économie du dispositif mis en place, qui tend d'évidence à permettre à l'association de disposer des financements dans un délai raisonnable, en supprimant les possibilités de contestation purement dilatoires des cotisants. » Cour d'appel de Riom, 16-11-2022

³ « Selon une jurisprudence constante de la Cour de cassation [...], la prescription quinquennale ne court pas lorsque la créance, même périodique, dépend d'éléments qui ne sont pas connus du créancier et doivent résulter des déclarations que le débiteur est tenu de faire. » Tribunal judiciaire de Châteauroux, 22-11-2022



FONDATION
FRANCE BOIS FORêt
POUR NOTRE
PATRIMOINE

Sous l'égide de la Fondation de France

Vous restaurerez un bâtiment accueillant du public avec du bois français ?

Accompagnez votre projet d'une dotation de

10 000 €

Appel à projet 2025

Comment participer ?

Déposez votre dossier au plus tard le 31 octobre 2025 sur :

franceboisforet.fr



Projets récompensés en 2024



Château de
Chantilly
Chantilly (60)



Eglise de la
Pentecôte
Lubine (88)



Abbaye de
Basse Fontaine
Brienne-la-Vieille (10)



Bateau N-D
de Rumengol
Brest (29)

La fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine soutient les projets de restauration du patrimoine bâti accessible au public.